

**Archives provinciales de la Saskatchewan
Barème des tarifs**

En vigueur à compter du 1^{er} octobre 2017

Les prix n'incluent pas la taxe sur les produits et services ni la taxe de vente provinciale

Les frais de recouvrement imposés aux chercheurs pour la reproduction de documents d'archives aident à assurer la préservation à long terme des documents historiques qui font partie de la collection permanente des Archives provinciales de la Saskatchewan.

1. Livraison :

Port et manutention au Canada 8,00 \$/livraison

Port et manutention à l'extérieur du Canada 14,00 \$/livraison

Les coûts indiqués ci-dessus représentent les frais minimaux. Lors de commandes plus importantes, si le coût réel au moment de l'envoi est supérieur aux frais de livraison prépayés, un montant pourrait être facturé pour couvrir la différence.

Préparation, manutention et livraison sur support numérique (protocole FTP)
(Des limites en termes de taille peuvent s'appliquer.) 8,00 \$/livraison

2. Manutention par service de messagerie¹ :

Au Canada 8,00 \$ + frais de messagerie

À l'extérieur du Canada² 14,00 \$ + frais de messagerie

3. Reproduction d'un dossier sur un *homestead* (en version imprimée ou sur support numérique) 12,00 \$/dossier

4. Photocopies et reproduction de documents numérisés (les « documents numérisés » n'incluent pas les photographies)

Photocopies sur papier en noir et blanc 0,60 \$/page

Photocopies en couleur 1,60 \$/page

Reproductions numériques en couleur au format PDF 0,60 \$/page

5. Frais de reproduction standard des photographies

Reproduction standard de 300 ppp, format 8 x 10 12,00 \$/image

Copie numérique d'un document textuel au format JPG ou TIFF (préparée à l'interne) 12,00 \$/image

6. Frais de reproduction personnalisée des photographies 35,00 \$/image

Toute reproduction dans une résolution autre que 300 ppp ou format autre que 8 x 10, ou copies préparées à l'externe

7. Photographies d'exemplaires de presse

Planche-contact des exemplaires de presse (négatifs 35 mm et acétates) 10,00 \$ pour la première planche-contact
5,00 \$/planche-contact supplémentaire

Exemplaire de presse de photographies individuelles Photo imprimée, négatif ou acétates (35 mm ou plus) 5,00 \$/image

¹ Si le personnel des Archives planifie le service de messagerie, une estimation est fournie et la facture doit être payée à l'avance. Si le client s'en occupe, les frais de manutention s'appliquent malgré tout.

² Les clients qui demandent une livraison par service de messagerie, à l'extérieur du Canada, sont informés qu'ils doivent assumer l'entière responsabilité du paiement des taxes, des droits ou des frais de courtage supplémentaires exigés. Tous les frais de ce genre facturés aux Archives provinciales de la Saskatchewan seront imputés au client.

8.	Microcopie sur papier – libre-service	0,60 \$/page
9.	Microcopie sur papier ou support numérique – par le personnel des Archives	1,00 \$/page
10.	Reproduction d’images animées	
	Frais liés aux articles reproduits	60,00 \$/article
	Rémunération du technicien de films	40,00 \$/heure
11.	Reproduction d’enregistrements audio	25,00 \$/article
12.	Montage de supports numériques	
	Tarif horaire (tarif minimum de 50,00 \$, temps supplémentaire facturable par tranche de 30 minutes, 25,00 \$/tranche de 30 minutes)	50,00 \$/heure
13.	Dispositifs de stockage	
	DVD ou CD	5,00 \$ chacun
	Clé USB	10,00 \$ chacune
	Disque dur	[le tarif varie selon la taille du disque dur requis]
	Cartouche de bande magnétique avec LTFS (capacité de 1,5 To)	35,00 \$ chacune
14.	Manipulation de reproductions par un sous-traitant	8,00 \$/article
15.	Reproduction de microfilms à partir de négatifs d’archives	
	Coût réel de reproduction et frais d’expédition entre les Archives et le fournisseur de services, plus frais de manutention de 8,00 \$	
16.	Reproduction numérique de journaux	
	Transfert de microfilms sur support numérique (PDF)	60,00 \$/bobine
	Transfert de microfilms sur support numérique (PDF) Rabais pour commande importante de : 6 bobines ou plus	40,00 \$/bobine
	Reproduction numérique d’un seul numéro (PDF, par numéro)	2,00 \$/numéro
	Reproduction numérique des numéros d’un journal pour 1 année civile (PDF)	60,00 \$/année
	Reproduction numérique des numéros d’un journal pour 1 année civile (PDF) Rabais pour commande importante : 6 années ou plus	40,00 \$/année
17.	Frais supplémentaires pour toute demande spéciale	100 % des frais
18.	Tarif applicable au service de photocopies accéléré	0,60 \$/page + 24,00 \$/heure (facturation minimale de 1 heure)
19.	Prêts entre bibliothèques	
	Prêt entre bibliothèques – à l’intérieur de la province	16,00 \$/prêt de 3 bobines maximum
	Prêt entre bibliothèques – à l’extérieur de la province	22,00 \$/prêt de 3 bobines maximum
	Prêt entre bibliothèques – à l’extérieur du pays	Coût réel d’envoi plus frais de manutention de 8,00 \$

20.	Recherche pour connaître le titulaire du droit d'auteur	25,00 \$/demande
21.	Chèque sans provision	40,00 \$
22.	Certification d'un document	50,00 \$ (de 1 à 25 pages) 1,00 \$/page supplémentaire
23.	Repérage de la copie originale d'un journal	18,00 \$/demande (pour 1 article; pour tout article supplémentaire concernant la même demande : ajouter 3,50 \$/article; 4 articles maximum)
24.	Frais d'utilisation commerciale	30,00 \$/article

En plus des « frais de reproduction et d'expédition », des « frais d'utilisation commerciale » seront facturés par article pour toute utilisation commerciale de reproductions de documents d'archives de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- publication imprimée ou publication sur CD/DVD standard (livres, périodiques, CD ou DVD);
- publications en ligne (paiement à la carte ou abonnement payant);
- affiches servant à promouvoir les ventes;
- utilisation sur le site Web d'entreprises commerciales (affichage commercial, publicité commerciale, etc.);
- publicité autre que par radiodiffusion (par exemple, publicités imprimées);
- affichage commercial (magasins, hôtels, restaurants, etc.);
- reproductions fixes de documents d'archives utilisées dans une émission commerciale.

Exceptions applicables aux frais d'utilisation commerciale : Les frais d'utilisation commerciale ne seront pas facturés dans les cas suivants (les frais de reproduction et d'expédition peuvent tout de même s'appliquer) :

- utilisation à des fins éducatives : publications et produits éducatifs non commerciaux qui ne génèrent aucun profit;
- utilisation à des fins non commerciales : publications non commerciales qui ne génèrent aucun profit, y compris les livres sur l'histoire de la région, les livres sur l'histoire des familles, etc.;
- utilisation à des fins personnelles : recherche ou étude privée, ou autres utilisations personnelles non commerciales, qui ne génèrent aucun profit;
- utilisation à la télévision et dans les journaux : usage unique, c.-à-d. toute utilisation liée à un sujet d'actualité – il convient d'indiquer à l'écran ou sur la version imprimée que la reproduction provient des Archives; il convient également d'utiliser une légende et un renvoi, avec mention de source des Archives, pour les sujets connexes traités à la télévision ou sur le site Web de journaux;
- utilisation sur un site Web : utilisations non commerciales, telles qu'indiquées ci-dessus, selon une résolution maximale de 600 x 600 pixels, à 96 ppp (sauf autorisation contraire des Archives); des légendes et des renvois appropriés doivent être utilisés, avec mention de source des Archives.

25. Frais de radiodiffusion commerciale

Vidéo/film	100,00 \$/minute (facturation minimale de 30 sec.)
Enregistrements sonores	100,00 \$/minute (facturation minimale de 30 sec.)

En plus des « frais de reproduction et d'expédition », des « frais de radiodiffusion commerciale » seront facturés par article pour toute utilisation de reproductions de documents d'archives à des fins de radiodiffusion commerciale :

- par les stations de télévision réseau (CBC, CTV, Global, Shaw, etc.) ou les stations de radio commerciale qui utilisent des séquences de vidéos/films d'archives, des enregistrements sonores, des images fixes ou des reproductions d'autres documents d'archives pour créer des vidéos/films originaux, comme des documentaires ou des productions cinématographiques, des publicités commerciales radiodiffusées ou autres émissions non liées à l'actualité;
- par les réalisateurs de vidéos/films commerciaux qui travaillent sur des documentaires, des films, des publicités commerciales, etc.

Exceptions applicables aux frais de radiodiffusion commerciale : Les frais de radiodiffusion commerciale ne seront pas facturés dans les cas suivants (les frais de reproduction et d'expédition peuvent tout de même s'appliquer) :

- aucuns frais de radiodiffusion commerciale ne seront facturés aux donateurs qui diffusent des éléments tirés des documents qu'ils ont donnés aux Archives;
- bulletins de nouvelles à la radio ou à la télévision : aucuns frais ne seront facturés si une seule utilisation est faite, par exemple pour toute utilisation liée à un sujet d'actualité.

26.	Frais d'utilisation sur marchandises	Négociables selon l'article et l'utilisation prévue
------------	---	---

Des frais d'utilisation sur marchandises seront facturés par article lors de toute utilisation de reproductions de documents d'archives en vue de produire des marchandises commerciales, par exemple : tasses, bouteilles, t-shirts, calendriers, affiches, porte-clés, assiettes ou cuillères commémoratives, tapis de souris, etc.

27.	Compilation d'une liste	25,00 \$/heure
------------	--------------------------------	----------------